

Cohésion sociale

T. +41 (0)22 306 06 70
F. +41 (0)22 306 06 71
cohesion-sociale@vernier.ch

TAPO/MBAN/skol/100324

Ville de Genève
Commission des travaux et des constructions
Madame Jannick FRIGENTI EMPANA
Présidente
Rue Pierre-Fatio 17
1204 GENEVE

Vernier, le 30 novembre 2017

Concerne : Proposition PR 1214

Madame la Présidente,

Nous avons bien reçu votre courrier du 29 septembre dernier lequel a retenu notre meilleure attention et vous prions de bien vouloir excuser le retard de sa réponse.

Comme vous le savez, le secteur de La Concorde est étroitement lié au territoire de la Ville de Vernier et nous collaborons, depuis plusieurs années, avec l'association des habitants de quartier de La Concorde (AHQC). Une offre d'animation socioculturelle de qualité se développe ainsi dans le quartier.

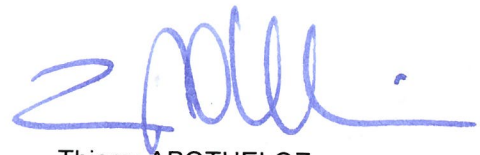
Déjà pendant le mandat de Monsieur Manuel TORNARE, Conseiller administratif en Ville de Genève, il a toujours été établi que la Ville de Vernier n'appuierait pas les investissements liés à la rénovation de ce bâtiment, notre commune n'intervenant nullement sur des investissements qui ne sont pas ses objets. Au surplus de l'audition par votre Commission de Madame Stéphanie PÉDAT, la précédente déléguée à la jeunesse de la Ville de Vernier, nous vous apportons les éléments suivants.

Le présent courrier nous donne l'occasion de rappeler les investissements conséquents consentis ces dernières années par la Ville de Vernier. Un crédit de CHF 723'000.00 a été alloué pour construire différents édicules dans le cadre du projet des Nouvelles Libellules afin d'offrir des structures sociales et culturelles pour les habitants de ce quartier. Un travailleur social engagé (40%) par le Service de la cohésion sociale est également actif sur ce secteur afin de garantir le bon fonctionnement et d'harmoniser les nombreuses activités qui s'y déroulent. En outre, la Ville de Vernier prend aussi en charge les coûts de fonctionnement de la Maison de quartier des Libellules. Cette structure, composée de trois animateurs (230%) ainsi que de moniteurs (1'490 heures annuelles) et d'une secrétaire (45%), est un acteur important sur ce quartier et répond aux nombreuses attentes de la population.

Par ailleurs, nous poursuivons notre engagement dans ce quartier en réalisant de nouveaux équipements publics, à l'image de l'école Emilie-de-Morsier, dont un crédit de construction se montant à CHF 26'325'000.00 a été approuvé par le Conseil municipal. Ce nouveau bâtiment sera également disponible à la population en dehors des heures d'école, avec la mise à disposition du réfectoire comme centre de quartier et de la salle de gymnastique pour les associations sportives. Enfin, la Ville de Vernier planifie la construction du Centre culturel de Châtelaine, impliquant un investissement de près de CHF 7'300'000.00, et elle s'est également engagée à soutenir l'exploitation de ce lieu culturel par une subvention annuelle de CHF 2'500'000.00 afin de permettre à la création artistique de se développer dans ce quartier.

Ces efforts financiers importants doivent être pris en compte dans l'étude de la demande soumise par le Conseil administratif de la Ville de Genève. Nous confirmons à toutes fins utiles notre volonté de poursuivre notre collaboration avec l'AHQC, déjà entamée par le prêt gratuit de la Villa de Croissant, ainsi qu'une participation dans la prise en charge d'heures d'animation. Notre souhaitons que cette association s'ancre dans le secteur de La Concorde, et subsidiairement des Libellules, et que des liens puissent se tisser avec les nombreux acteurs présents sur ce quartier. A ce titre, nous soutenons le bien-fondé de la demande de crédit de la Ville de Genève.

Nous vous prions de bien vouloir recevoir, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Thierry APOTHELOZ
Conseiller administratif